Réception par le préfet : 16/12/2022

DELIBERATION N° 125/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE VILLERVILLE

L'AN DEUX MIL VINGT ET DEUX, le 10 DECEMBRE, à 10h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

DATE DE CONVOCATION

3 décembre 2022

DATE D'AFFICHAGE

3 décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 14 Présents 08 Votants 12 ETAIENT PRESENTS: Monsieur Michel DABOUT - Madame Sophie DIERRE - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Catherine LEFEBVRE - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS: Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Vincent VANDERSTUYF, David MARES donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Madame Anne JOSEPH donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI donne pouvoir à Madame Catherine LEFEBVRE, Madame Corinne DROUEN, Monsieur Didier PAPELOUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent VANDERSTUYF

DIVERS TARIFS COMMUNAUX 2023

A compter du **1**^{er} **janvier 2023**, il est proposé au Conseil Municipal de définir les tarifs communaux, à savoir :

CONCESSIONS DE CIMETIERE

Trentenaire	900 €
Temporaire	250 €
Columbarium durée de 15 ans	700 €
Columbarium durée de 30 ans	900 €

TARIFS DROIT DE PLACE

Place marché (mètre linéaire)	1,50€
Branchement électrique	3,50€
Marché occasionnel (mètre linéaire)	2,50€
Benne et équivalents par jour	12,00€
Echafaudage par jour, au-delà de 15 jours (mètre linéaire)	1,00€

Les taxes d'échafaudage et de benne sont à régler par les entreprises ou les particuliers concernés.

BROCANTES PROFESSIONNELLES

Garage (3 jours)	125€
Garage (4 jours)	150 €
Lavoir (2 nd samedi de chaque mois)	40 €/jour (08 à 18h)

Aucune carte de stationnement ne sera délivrée pour ces activités.

DROITS DE TERRASSE

Fixation d'un forfait de 16€/m²/mois (du 1er avril au 6 novembre 2023)

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Le Maire Michel MARESCOT